



**3^{ème} CONFERENCE INTERNATIONALE
SUR LE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT**

Addis Abeba, Ethiopie, 13-16 juillet 2015

Allocution de

S.E. Monsieur Noel Nelson MESSONE

Ministre de la Foret, de l'Environnement
et de la Protection des Ressources Naturelles

du GABON

Addis Abeba, Ethiopie, 14 juillet 2015

Vérifier à l'audition

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs,

Distingués participants,

Le Gabon est honoré de prendre part à cette troisième Conférence internationale sur le financement du développement ici dans la charmante et accueillante ville d'Addis-Abeba.

Au nom du Président de la République Gabonaise, **S.E. Ali BONGO ONDIMBA**, je remercie le Gouvernement et le Peuple Ethiopiens de leur accueil chaleureux et fraternel. Nous félicitons le Président de l'Assemblée générale et le Secrétaire général de l'ONU de la tenue des présentes assises.

Mon pays souhaite que la présente conférence soit couronnée de succès et marque un tournant majeur dans les processus devant nous conduire à l'adoption de l'Agenda post 2015 et d'un accord sur le climat.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Comme il a souvent été souligné l'Agenda du Millénaire pour le Développement ne s'est pas entièrement réalisé comme attendu, notamment parce que les engagements pris pour le financement des objectifs fixés n'ont pas été tenus. Nous avons pourtant tenu d'autres conférences et fora pour en accélérer la mise en œuvre en appelant à la mobilisation de moyens additionnels.

Nous allons bientôt convenir d'un nouvel agenda tout aussi ambitieux, au regard des défis présents et à venir. La pauvreté a certes régressé mais elle est toujours présente. La croissance n'est pas encore inclusive. La part de nos pays dans le commerce mondial reste infime. Les infrastructures manquent dans la plupart des pays. Les contraintes du développement durable en Afrique sont plus que jamais présentes en même temps qu'un certain optimisme quand aux perspectives futures.

La question du financement et des moyens nécessaires à la mise en œuvre du nouvel agenda restent un défi que nous devons relever ici à Addis. Le projet de texte qui nous est ici soumis va dans le bon sens. Nous devons forger ici le Consensus d'Addis, un consensus de confiance, de solidarité, de responsabilité commune même différenciée. Nous devons saisir ce moment historique.

Notre développement durable à tous est à ce prix. Je salue ici, au nom de mon pays, ceux des pays développés qui ont affirmé leur sens de responsabilité et se sont engagés à faire davantage pour un nouveau type de coopération.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Le Gabon mon pays s'est engagé résolument dans la voie du développement durable. C'est le fondement de la vision du **Président Ali BONGO ONDIMBA** pour la transformation socio-économique de notre pays, avec pour objectif à l'horizon 2025, de faire du Gabon un pays émergent. Cette vision repose sur quatre piliers : le Gabon vert, le Gabon des services, le Gabon industriel et le Gabon bleu. La croissance inclusive et durable, ainsi que l'éradication de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie de nos populations sont au cœur de ce programme.

Sa réalisation s'appuie sur des réformes en matière de gouvernance et le financement des investissements structurants. Le Gabon est convaincu de ce que la réalisation de notre développement durable est tributaire de la gestion durable de nos ressources naturelles. C'est pourquoi mon pays adhère aux différents processus globaux qui visent à promouvoir le développement durable, notamment la Vision 2063 de l'Afrique et l'Agenda du développement post 2015 des Nations Unies.

La question du financement est donc un enjeu crucial pour nous, car le Gabon, pays à revenu intermédiaire, n'a pas toujours eu un accès équitable à l'APD, qu'il aurait du avoir en tant que pays en développement. Le traitement des pays à revenu intermédiaire dans le nouveau cadre est un élément prioritaire pour mon pays.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Aussi voudrais-je souligner les éléments que nous estimons essentiels pour ce nouveau cadre de financement du développement.

Il nous faut un cadre ambitieux à la hauteur des défis du développement durable, notamment de la préservation de notre planète. Ce cadre nécessite un partenariat global qui repose sur un dialogue politique de confiance, de nouveaux modes de coopération, la volonté politique de tenir les engagements pris.

L'Aide publique au développement doit rester une composante centrale du financement du développement. Nous devons la rendre plus efficace tel que le consacre la Déclaration de Paris de 2005. Elle doit se renforcer au plan qualitatif et quantitatif. Le rôle des pays émergents doit être encouragé.

Au regard des défis, **le rôle du secteur privé et des investissements privés** sont incontournables, car c'est lui qui est au cœur de la croissance et de la création des richesses. Il y a donc lieu d'élargir son champ de participation dans le financement du développement. Les partenariats public-privé offrent des possibilités considérables en matière de financement des infrastructures, notamment dans le secteur de l'énergie.

Les financements innovants sont une autre source à développer, notamment en ce qui concerne la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique. Résoudre la problématique du prix du carbone peut permettre de générer des ressources considérables.

Nous sommes conscients qu'en élaborant des stratégies et partenariats appropriés, l'Afrique peut tirer de son capital naturel des ressources additionnelles pour assurer le financement adéquat et prioritaire des programmes axés sur la réalisation des objectifs du développement durable.

Le Gabon a expérimenté ce type de financement en matière de protection sociale et d'offre de santé aux plus démunis. Des taxes sur les transferts d'argent à l'étranger, sur la téléphonie mobile, et aux aéroports ont permis de générer des ressources nécessaires à la mise en œuvre d'une stratégie plus large d'investissement humain (activités pour les femmes, accès amélioré aux services sociaux, désenclavement des localités).

Dans le nouveau contexte du développement, la **mobilisation des ressources nationales** nécessite de nouvelles stratégies pour optimiser l'efficacité de ces ressources, pour lutter contre les flux illicites et l'évasion fiscale. Ces stratégies doivent mettre l'accent sur le renforcement des administrations fiscales. Elles doivent permettre de mieux amortir les chocs découlant de la volatilité des cours des matières premières. La chute des cours du pétrole et la baisse des recettes budgétaires qui en découlent ont nécessité pour des pays comme le Gabon des mesures d'ajustement et d'autres sources de financement.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais en soulignant la problématique du financement des processus d'intégration régional. Le Gabon qui assure la Présidence en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, accorde une priorité au financement des programmes et projets intégrateurs dans les secteurs des infrastructures de communication et d'énergie, de l'économie verte, de la santé, de l'éducation et de la formation, de l'appui aux entreprises locales.

En conclusion, nous le financement du développement doit viser les trois piliers du développement durable. Les programmes et projets financés doivent permettre à nos pays de créer de la valeur à travers l'industrie, l'investissement humain, tout en préservant l'environnement.

Je vous remercie pour votre bienveillante attention.